L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 72, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE 11 DECEMBRE 1881.

(Communiqué à l'Abeille.)

AGRICULTURE.—DES ENGRAIS.

III

Dans une exploitation agricole le dépôt des fumiers doit être situé près des étables, à 15 ou 20 mètres environ, dans la partie basse, vers le déclin du terrain, afin que l'écoulement des purins s'effectue aisément dans la fosse *ad hoc* pour les recevoir et qui doit être creusée tout près des tas.

Pour l'épuisement du tas, que nous appellerons fumière, on fait une muraille d'un mètre et demi de hauteur, sur 15 de longueur, et un demi d'épaisseur, en demi cercle très ouvert, laissant quelques trous dans le bas de la muraille, près du sol,—le dedans du cercle regardant les bâtiments d'exploitation. On creuse la place enfermée dans le croissant environ un pied près de la muraille et en mouvant jusque hors du croissant. On pave soigneusement un bois ou en pierre, rendant le plus possible le terrain imperméable, afin que les purins ne soient pas absorbés.

En dehors et au centre du demi-cercle, on creuse une fosse de 2 à 4 mètres de profondeur, de 4 à 6 mètres de long et de 2 à 4 mètres de large, que l'on mure à la chaux, avec fond de même pour empêcher les filtrations.

Un tuit bâché couvrira tout l'espace qu'occupe la fumière, ainsi que la fosse pour les abriter du soleil et de la pluie.

Les eaux des pluies, mêmes celles des cours, ne doivent pas aller à la fumière ni dans la fosse. A cet effet on fait un petit rebord près du tas, et on élève aussi un peu plus du sol la muraille de la fosse.

De tous les étables, loge à cochons, lieux d'aisance, eaux de cuisines, etc., de petits canaux en ciment, briques, pierres ou tayaux, conduiront les eaux sûrantes d'urgent dans la fosse, qui sera couverte et sur laquelle on établira, ajustant facile, une pompe en bois.

Les étables doivent être pavés en dalles, avec pente de pente vers la rigole des purines.

Du petits lits de litières doivent s'étendre, le soir, sous les bestiaux, laquelle litière sera remuée le matin de manière à mélangeur la paille, mousse ou feuille, avec le crotin.

Dans les pays chauds, on sortira le fumier de cheval tous les 3 ou 4 jours; celui des bêtes à cornes tous les huit jours; celui des bêtes à cornes tous le 15 jours. Celui des moutons restera tout l'hiver dans l'étable, et on sera mis de la piocher et remuer tous les mois.

Tous ces fumiers transportés à la fumière sont étendus par couches, et après chaque extraction de quelques, on étend sur le tas une couche de 5 à 15 centimètres de terre végétale ou de terreaux; alors, avec la pompe à purin, et des tuyaux en arrosa en tous sens le tas ainsi pour humecter très bien la terre, les eaux qui s'écoulent du tas de fumier retournant à la fosse par les trous du mur.

On continue d'assembler du fumier jusqu'à ce que le tas ait un mètre à un mètre et demi de hauteur; dans cette épaisseur 3 ou 4 couches de terre seront entrées. Un mois avant de l'employer, on doit le couper avec une pioche, depuis le haut jusqu'au bas, et le bien mélanger. Cette opération faite, on l'arrose bien encore deux fois, à huit jours d'intervalle, avec le purin de la fosse, et on peut l'employer. Avant tous les arrosages, il faut, avec un rable, bien brasser les matières qui sont dans la fosse.

Si les terrains que l'on cultive sont sélieux, il est important de jeter dans la fosse quelques quintaux de phosphate de chaux, et de répandre dans les étables, de temps en temps, un peu de salpêtre de chaux ou et pulvérisé. Si les terrains sont calcaires, quelques kilogrammes de sel ordinaire feront très bien, mélangés au tas de fumier. Dans les pays calcaires, il est important d'avoir, dans les étables des bêtes à cornes et dans les parcs des moutons, de gros blocs de sel gemme, que les animaux lèchent avec délice; cela leur stimule l'appétit et les préserve souvent de graves maladies. Dans ces mêmes pays, les fèces doivent être ébarbés rapidement, et soit dans les granges, soit sur les moules, on doit aussi jeter un peu de sel, pour lui donner une saveur qui engage les animaux à le mieux manger et qui leur profite d'avantage.

Les animaux bien nourris se portent mieux et font beaucoup de fumier.

Les exploiteurs agricoles qui élèvent beaucoup d'animaux, et qui, par conséquent, font beaucoup de fumier, doivent avoir plusieurs fumières préparées, les unes à côté des autres, pour être à portée de la fosse à purin.

Cette fosse à purin est la base de toute bonne fabrication d'engrais: C'est avec les eaux de cette fosse que l'on active la fermo de l'engrais et que l'on corrige ses qualités, en y faisant les mélanges nécessaires; c'est avec ces mêmes eaux qu'on fait de la bonne horticulture, qu'on sauve quelquefois une récolte en qu'on sauve, Mere rapidement une prairie, soit artificielle soit naturelle.

Il paraîtrait, d'après ce que je viens de dire des engrais, que leur fabrication demande beaucoup de travail; mais non! il ne faut beaucoup que vouloir le faire.

Une habitation agricole bien administrée, emploiera tous les travaux, de manière à ce qu'elle s'exécutent simultanément et à leur temps, d'où il résulte peu de frais et de beaux produits.

"UN AGRONOME."

Trois topiques contre les vermes.—C'est déjà parlé de ces environnements curieuses—plutôt dégoûtantes que gênantes.

Nouveaux moyens de s'en débarrasser promptement.

I.—Faire cuire un morceau de camomille épaisse de lard;—le soir, avant de se coucher, en exprimer le suc sur les vermes et en bien imbiber celles-ci:—au jour, elles partiront en déroiles ou se réduiront en poussière blanche.

II.—Faire bouillir dû la camomille; dans cette décoction, suffisamment concentrée, ajouter le plus possible,—c'est-à-dire à le pouvoir supporter,—tremper les vermes pendant 2 ou 3 minutes, trois fois par jour; les frotter ensuite avec l'herbe qui a bouilli.

—Elles seront bientôt disparu.

III.—Imbiber de temps en temps les vermes avec une décoction de racine de gélanse en poudre; au bout de quelques jours, elles se seront dissipées,—pour ne plus revenir.

—Pauvre Blagnra!

On apprend que une société d'industriels canadiens, en prendre d'utiliser comme force motrice la chûte célèbre chantée par Chateaubriand et surgnée par Bichère.

Quelle chûte!

Revue comique des tribunaux.

Un bandeau à tout faire.

Un plaignant s'avance à la barre, l'oil gauche couvert d'un mouchoir plié en bandeau; il donne ses noms, âge et qualité, retire son bandeau, le déplie, se mouche, le replie, se le remet sur l'oil aux rires de l'auditoire, et attend qu'on l'interroge.

Le brave homme est un concierge.

M. le président, indiquant le prévenu: C'est cet homme qui vous a fait une injure à l'oil?

Le plaignant: C'est complètement lui.

Le prévenu: Je vas vous expliquer l'affaire....

M. le président: Vous l'expliquerez tout à l'heure.

Le plaignant: C'était un lundi, à dix heures trente-cinq sonnantes du soir; j'étais sur la porte, quand ce particulier-là me tombe dessus sans pourquoi ni pour qu'est-ce, dont il avait une société d'autres vauriens, et qui m'a mis l'oil comme vous voyez.

Le témoin, pour montrer son œil, retire son bandeau, le déplie, se mouche, le replie et replace sur son œil cet objet à deux fins; puis il continue gravement sa déposition en ces termes:

Moi qui n'ai jamais eu peur d'un homme, que j'ai été militaire et de ceux, comme dit c'est autre, qui ne se mouchent pas du pied [on le voit bien]. Je vas pour sauter sur mon agressif; mais il était déjà en train de se battre avec sa société, que les voilà qui se mettent tous à me dire que ce ne me regarde pas; alors.....

M. le président: C'est entendu. [Au prévenu]: Le moment est venu de vous expliquer.

Le prévenu: Eh bien, monsieur, je vas vous expliquer l'affaire: Je ne connais pas du tout monsieur, je ne sais pas ce qu'il me réclame.

Le témoin: Comment?.... Et bien, et ça? [Il retire son bandeau, se mouche et le replace.]

M. le président: Vous voyez dans quel état vous avez mis l'oil de cet homme.

Le prévenu: Eh bien, monsieur, je vas vous expliquer l'affaire. Comment voulez-vous que j'aille martyriser l'oil d'un particulier que je ne connais pas du tout et qui ne m'a rien fait?

Le président: Enfin, le fait existe, quoique inexplicable.

Le prévenu: Eh bien, monsieur, je vas vous expliquer l'affaire.

M. le président: Mais vous ne faites que répéter que vous allez expliquer l'affaire, et vous n'expliquez rien du tout.

Le prévenu: Si, si, voilà le chose: Le patron, s'étant marié, nous avait donné 35 francs de pourboire; qu'étant sept ouvriers, ça faisait donc cent sous pour chacun, pour faire la noce à sa mamité et à celle de madame son épouse. Si bien, pour lors, qu'à dix heures du soir, nous étions tous les sept dans une ivresse vraiment extraordinaire et que je m'étais disputé avec mes camarades; nous sortons pour nous arranger dehors, vu que le marchand de vin même avait mis à la porte; v'là un de nos camarades qui me fiche un coup de pied dans la jambe; tenez, là! [Il le prévenu, avec son sceller plein de boue, tenue une ligne sur les jambes du témoignage.]

Le plaignant: Allons, bon! mon pantalon des dimanches! [Il s'essuie avec son bandeau.]

Le prévenu: Alors, fiert donc que j'aie pris M. le concierge pour celui qui m'avait fichu un coup de pied, n'y voyant pas très clair..... sans ça.....

M. le président: Oui, et vous avez réitéré vos menaces.

Le prévenu: J'avoue que je n'ai pas été maître de moi.

Des témoins entendus déclarent que, dans la bagarre, les époux Roussard menaçaient de tour tous les chats du phénomène.

Tout cela n'est terminé par la condamnation de celui-ci à 20 francs d'amende et 25 francs de dommages intérêts.

Les mercenaires des moustiques

Celui qui habite le Louisiane ou Manitouba, sait ce que l'on peut souffrir de la part des moustiques, durant la saison d'été. C'est un tourment incessant, qui ne laisse de repos ni le jour ni la nuit. On a trouvé, il est vrai, les moustiquaires qui nous garantissent des piqûres, mais c'est à condition d'être à moitié asphyxié par ces inventions pour lesquelles personne n'a encore songé à prendre un brevet d'invention.

Il paraît, cependant, que l'on vient de trouver un remède qui mettra à l'abri des morsures de ces impitoyables ennemis de l'espèce humaine.

Il y a quelques années, un Américain, chargé du soin d'un jeune enfant au berceau était désolé de voir le pauvre petit dans dévoré par les moustiques. Il s'imagina alors de tortiller sur la figure et les mains de l'enfant avec une décoction de "quassia amara," plante excessivement amère, que les médecins emploient comme tonique et vermifuge. L'essai opéra à merveille, et la composition parait destinée à chasser le diabolique engeance.

Il est considéré comme certain, aujourd'hui, d'après le "Moniteur scientifique," qu'il suffit de se laver la figure et les mains avec de l'eau de quassia qu'on laisse ensuite sécher sans l'essuyer, pour se préserver à coup sûr des cousins, moustiques et mouches dangereuses. Cette préservation, paraît-il, constitue un protection infaillible: dans tous les cas, il est facile d'en faire l'épreuve, et si elle réussit, comme nous n'en avons aucun doute. "Le Quotidien" nous indiquait un remède qui sera le bienvenu de tous ceux qui, comme nous, habitent la Louisiane, le Manitoba et dans la Louisiane, où, comme l'annoncent les cousins et les moustiques de ce pays.

Le quassia amara est un arbrisseau de 7 à 9 pieds de haut. Il est originaire de l'Amérique du Sud et abonde en Guyane. Cet arbrisseau est connu dans le commerce sous le nom de "bois quassi" ou sous le nom de "bois de Surinam."

On nom de quassi lui vinadrait, dit-on, d'un Nègre nommé Quassi, qui aurait été le premier à découvrir les propriétés de cet arbrisseau.

Le quassia amara a encore une autre qualité qui le fait grandement estimer en arboriculture. Il est devenu un auxiliaire précieux du cultivateur dans les efforts qu'il doit faire contre l'attaque des "pucerons." On vient de découvrir que l'eau de quassia est nocive contre les milliers d'insectes qui font périr la vigne, le pêcher, le poirier, etc. Pour bien apprécier l'importance de cette qualité du quassia, il suffit de dire que le poirier seul est attaqué par au delà de 100 espèces d'insectes.

On va fêter, au Palais-Royal, le cinquantenaire de l'excellent Lhérbitier. Cela me rappelle la fêtes bien comique dont le spirituel artiste a voulu m'en jouer au fête à Auguste Parade.

Le salon de Parade était plein de monde; la porte d'entrée et Lhérbitier parmi un bouquet à la main.

S'avançant jusqu'à Parade, il lui présente son bouquet en lui disant:

—Amarante, je n'ai qu'un cochon.

Stupéfaction générale.

Mais Lhérbitier ajoute aussitôt, avec un ton colonnel.

—Car, en tout, comme en lui, tout est bon.

"Il y a des bosses" signifie qu'une pièce est sifflée.

Brisebarre faisait représenter aux Variétés un vaudeville intitulé "Les Aventures de Mascaro," dans lequel le principal personnage était un bossu; la pièce fut sifflée.

Brisebarre qui, de la coulisse, entendait les bruits peu flatteurs dont on accompagnait son œuvre, s'écria: "Je m'y attendais, c'est une cabale montée. Il y a dans la salle des bossus qui se sont donné rendez-vous pour siffler ma pièce."

L'expression est restée.

213, 215, 217

VIEILLE LEVEE,

(MAINTENANT DECATUR)

Près Dumaine, est l'endroit où il faut faire vos achats

DE

VETEMENTS

D'AUTOMNE ET

D'HIVER.

Les villes de

NEW YORK,

PHILADELPHIE

ET BALTIMORE

ont été visitées et appelées à fournir un recommandable Magasin de vêtements

D'UN PRIX

DE

C. LAZARD & CO,

Les vêtements les plus détaillés et les plus élégants faits dans ces villes.

Les MARCHANDISES ont été choisies avec soin.

Les meilleurs ouvriers ont été employés de façon à satisfaire.

Des mesures exactes et les dernières modes.

ELEGANCE ET DURER ont été notre devise dans la manufacture de nos merchandises.

Nous ne nous avons dépensés aucune peine pour faire de notre stock de

VETEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER!

—POUR—

Hommes,

Jeunes Gens,

Garçons,

et Enfants.

Un des meilleurs et des meilleurs marché de ce marché.

Notre département d'ARTICLES DE TOILETTE est complet.

Toutes les dernières nouveautés en

Echarpes, Cravates, Mouchoirs de soie. Cols, Peignoirs, Boutons, Epingletteo de Cravates, Ombrelles de soie et de coton, Malles, Valises, etc., etc., se trouveront à nos comptoirs à des prix très modérés.

CHEMISES ET LINGE DE DESSOUS

en grande variété et à bas prix.

Notre département de Chapeaux est complet et il peut être comparé aux meilleurs Chapeaux élégants de soie, de feutre et de castor, pour hommes, garçons et enfants, à meilleur marché que tous autres chapeaux.

Nous avons en magasin un

Assortiment complet

des genres les plus nouveaux en

Articles de toilette,

notamment des cordons de fauteuils, DIAGONALE imprimée et DRAPS (Broad.)

BROSSES A CIRER, etc., spécialement choisies pour nos clients.

Tous ordres promptement et soigneusement exécutés et satisfaction assurée.

Vêtements de CAOUTCHOUC simples et de fantaisie toujours en magasin.

VENEZ UN, VENEZ TOUS

AUX NOS

213, 215, ET 217

De la rue Vieille Levée,

Vous y aurez la valeur de votre argent.

25 oct—3m.

Leaves from the annals of the Sisters of Mercy, tel est le titre d'un travail remarquable qui n'est que le premier volume d'une œuvre considérable embrassant toute l'histoire de l'ordre des Sœurs de la Merci, pendant ses cinquante ans d'existence.

Ce premier volume ne raconte que l'histoire de la création de l'ordre et de ses premiers développements dans l'Irlande qui a été son berceau. Le deuxième volume racontera ses progrès en Angleterre, en Ecosse et dans les Colonies. Le troisième volume sera consacré à la propagation et aux succès de l'ordre en Amérique. Le premier volume, que nous avons sous les yeux, contient une esquisse de la vie de la fondatrice de l'ordre, Mme Catherine McAuley, dont l'auteur, la Révérende Mère Supérieure du Couvent de la Merci, a déjà raconté la vie complète.

Nous soulevons aux difficultés de la création, aux développements de l'ordre, à la fondation de ses divers couvents répandus, dès le commencement, dans les différentes villes d'Irlande.

Il ya, dans la délicate du livre, un détail qu'il est bon avant tout de relever. Elle porte la date du 12 décembre 1881, jour du cinquantième anniversaire de la fondation de l'ordre. La Supérieure du Couvent de St-Alphonse va voulu célébrer le jubilé d'or de l'ordre par la publication du 1er volume du plus important de ses ouvrages.

Le livre *Leaves from the annals of the Sisters of Mercy* est pour le moins à la hauteur des œuvres précédentes de l'auteur, qu'il égale sous le double rapport du fond et de la forme, de la pensée et du style, et qu'il surpasse incontestablement par l'intérêt et l'étendue du sujet qu'il embrasse. Il aura certainement un grand succès, et nous le croyons appelé à entrer dans toutes les familles catholiques.

Relié: $1,50; broché: 75 cents. New York: The Catholic Publication Society Co., 9 Barclay street. Nouvelle-Orléans: Au Couvent de la Merci, et chez tous les libraires.

(*Le Propagateur Catholique*)

Balzac rêvait en répétant: "Il faut battre le fèmes pendant qu'il est chaude!"

Rasoir: Poète de salon.

Réflexion: Acte qui permet de commettre sûrement des sottises.

Etamine: Tempête mensuelle.

Richesse: Un sou de trop.

Rond de cuir: Constitution de bureaucrate dont le siège n'est pas sur la tête.

Routine: Preuve administrative.

L'homme à beau faire; il a beau discuter sur cœur et raniser son humanité, il faut qu'il aime, ne fût-ce en toute sa vie qu'une fois et l'espace d'un jour. Et ce jour-là les années écoulées ne comptent plus: le premier amour n'a jamais que vingt ans.

Le fruit du travail n'est pas le dessert du paresseux.

Très spirituels parfois, les ivrognes.

—C'est drôle, disait hier un pochard en désertant les plus capricieuses arabesques, je bois depuis ce matin, et je ne suis pas encore gris!

Tout à coup il aperçoit un fiacre encore à un blanc:

—Que je suis bête! s'écrie-t-il, c'est tout simple, j'ai une faite!

A l'hôpital de...., le médecin arrive grave et compassé.

—Combien avons-nous de morts ce matin? demande-t-il à l'infirmier.

—Neuf, monsieur.

—Diable! j'avais fait dire ordonnance hier, n'est-ce pas?

—Oui, monsieur..... mais il y en a eu qui n'a pas voulu la prendre.

—B..... est un excellent garçon, mais grand chambreur et grand amoureux et friand de la lune. Il a fait de ma vie civile le tour et les alluvres du sous-lieutenant de chasseurs d'Afrique.

Dernièrement, il se crut offensé par un voisin à la table qui avait mis la main sur lui alors qu'il allait faire le "pardon, monsieur," obligatoire.

B..... s'emporte, donne sa carte et reçoit celle du voisin.

Les témoins fixent le rendez-vous au lendemain.

B..... était ravi.

—Mon ami, dit-il, vous avez vu ce grossier personnage pour la dernière fois. Je vais le couper en quatre, comme un navet!

—Cependant, fit observer un ami, l'affaire est de celles qu'on arrange.

—Du tout! répond B..... avec colère, je veux le couper en quatre, comme un navet!

—Il parait dit un autre assistant, qu'il tire assez bien l'épée.

—Qu'il tire bien ou mal, hurle B....., je le couperai en quatre, comme un navet!

On va sur le terrain. Le monsieur attaque par un double engagement, et, tout à coup, se fendant à fond, B..... reçoit deux pouces de fer dans le côté.

On le transporte à son domicile; il passe une nuit atroce; la fièvre, le délire, rien n'y manque.

Au bout de deux ou trois jours, un mieux sensible se déclare, et B..... peut recevoir ses amis.

—Vous avez vu, leur dit-il d'une voix faible, comment cela s'est passé?..... Il m'a coupé..... et il a bien fait, ma foi! car, s'il m'avait donné le temps de tâter le fer..... je le coupais en quatre, comme un navet!!

—En Tunisie, un colonel avait imposé à son régiment jusqu'au respect absolu des bonnes manières.

On un jour, le colonel, en se promenant, a l'oreille frappée par un bruit guttural, qu'il recevant assurément pour le dernier coup d'une pensée étrangère par une main expérimentée.

Il se retourne et aperçoit un vieux hussard en train de glisser le corps du délit dans sa mâchoire.

—Hussard, s'écrie-t-il, avanse à l'ordre!

—Me voici, mon colonel, dit celui-ci en mettant une main à son calbock et en appuyant l'autre sur la tête de sa victime.

—Pourquoi avez-vous tordu le cou à cette poule?

—Mon colonel, elle m'a provoqué en me regardant d'un air insolent..... Et quand il s'agit de faire respecter l'uniforme du régiment.....

Le colonel se mord les lèvres pour retrouver un visiant éclat de rire.

—Allons, passez, pour cette fois, mais n'y revenez plus, hussard!

—Mon colonel.....

—Décornez, quand vous rencontrerez des poules, je vous ordonne de baisser les yeux.

Bottes affectionne particulièrement le fond du café..... de "l'Univers." Il y dévore tous les soirs les journaux de l'Univers.

Tombant hier sur le discours prononcé par le roi de Hollande à l'ouverture des Etats généraux, discours où il n'est question que de fleurisses, de Curaçao, etc.

—Voilà de belles paroles, s'écria-t-il, on en boirait.

ATHENEE LOUISIANAIS

A DIMANCHE, 1er MAI 1881

Concours Littéraire de 1881.

PROGRAMME.

Il y aura deux concours ouverts à tous comprenant les hommes et toutes les femmes.

Chaque classe sera à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'ouvrage de chaque classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Les concours est ouvert à partir du 1er mai jusqu'au 31 décembre.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 2 janvier 1882. Ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier double réglé, avec une marge d'un quart de largeur, et seulement sur la *recto et les lignes*: ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sous nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui seront mérités les médailles, pour s'assurer qu'ils remplissent les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On lira entre les mains des lecteurs sur un tableau d'honneur affiché aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les diplômés d'une fête littéraire.

Les noms des lauréats seront proclamés après à lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents qui ont des mentions honorables auront été mises en avant.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits sans noms ou ne seront pas rendus.

Tout candidat qui fera connaître en devise, s'exposera à être exclu du concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à cet ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les hommes:

La musique considérée au point de vue de son utilité pratique, intellectuelle et morale.

Pour les femmes:

Utilité de la langue française aux Etats-Unis.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire perpétuel.

ALFRED MERCIER,
N. O. Nov 1884.

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES.

No 12 rue Dauphine, immédiatement après à Bâtre formant: Angle de la rue des Ursulines.

Opérations de tout genre dans

le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

FREDERIC SARDUQE & FILS est l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle, rue Royale 111, en face de l'Hôtel St-Louis.—1m Dim.Mer.Ven.

AVIS.

Le Dr GEORGE P. MALONEY informe ses nombreux amis et clients qu'il n'a pas de succursale en notre ville, mais qu'il reçoit à toute heure à son domicile, 1 Place Congrès, 1 Place Congrès depuis minuit d'un.

Le.— Les opérations dentaires de première classe, spécialement toutes les dentures artificielles, de Paris, sont exécutées à notre clientèle, depuis six ans, sans douleur. Tous les nouveaux procédés ainsi en usage pour la production de matériaux sont dûment employés pour l'extraction des dents, pour la pose des dentures artificielles sur racines, pour le traitement des dents, pour la pose des dentures artificielles sur racines, pour le traitement des dents, pour la pose des dentures artificielles sur racines, pour le traitement